

FISM Newsletter

N° 124 – 24 janvier 2023

Aux Présidents des sociétés magiques membres de la FISM et aux Délégués de l'Assemblée générale

Cher-ère Président-e, cher-ère Ami-e en Magie,

Vous trouverez dans cette première newsletter de 2023, d'importantes informations qui vous éclaireront sur nos derniers développements et projets.

FISM WCM 2028



Nous sommes heureux de vous annoncer que nous venons de recevoir la première candidature officielle pour l'organisation des Championnats du monde FISM 2028. Le comité d'organisation du Festival international de magie de Busan (BIFM), en Corée du sud, propose la ville de Busan comme ville d'accueil. Cela va sans dire que vous serez informé-e de la suite en temps voulu.

FISM QUALIFIED CONTEST (FQC) - Concours certifié FISM

Plusieurs concours certifiés FISM sont prévus cette année ; d'autres suivront encore.

Les prochains FQCs approuvés par la FISM sont :

- Les Maîtres de la Magie
 - Organisation: Mairie de Coudekerque-Branche et 2D Production
 - Lieu: Salle Jean Vilar - Coudekerque-Branche (France)
 - Site web: www.lesmaitresdelamagie.fr
 - Dates: 27-29 janvier 2023

- L'Héritier de l'Illusion
 - Organisation: S2A production (Alexandre Laigneau)
 - Lieu: Centre culturel L'Étincelle – 47 rue de la Libération, Allée Jean Zay, Ablis (France)
 - Site web: www.heritier-illusion.com
 - Dates : 14-16 avril 2023

- 16^e Trofeo Sitta
 - Organisation: Club Magico Italiano (Gianni Loria)
 - Lieu: Centergross Interporto/Teatro Dehon – Bologne (Italie)
 - Site web: www.illusionisti.it/alfa/trofeo-alberto-sitta-2023/
 - Dates: 29-30 avril 2023

- La Coupe des deux Dragons
 - Organisation: Centre de Magie de la Côte (Laurent Moreschi)
 - Lieu: Théâtre de Marens, route du Stand 5, 1260 Nyon (Suisse)
 - Site web: www.magie-lacote.ch
 - Date: 13 mai 2023
- CEM Campeonato de España de Magia
 - Organisation: GENI Association (May Closa)
 - Lieu: Kursaal Theatre, av. Pere III n 35, Manresa (Espagne)
 - Site web: www.geni.cat
 - Dates: 8-10 septembre 2023

Si vous êtes intéressé-e à organiser un concours certifié FISM, vous pouvez vous inscrire au moyen du formulaire en ligne en cliquant sur le lien bit.ly/FISMQualifiedContest.

CARTE FISM

La carte FISM peut être obtenue selon deux procédures: 1) en fournissant la liste des membres de la société pour recevoir le nombre de cartes correspondant (dans ce cas, la société demanderesse doit être en règle avec sa cotisation FISM), ou 2) en attestant personnellement de l'affiliation de la société à la FISM et en formulant la demande de cartes directement sur le site web de la fédération. La carte FISM offre toute une série d'avantages : vérification simplifiée des membres officiels, prix et services préférentiels accordés aux détenteurs de la carte par les marchands de tours. Elle facilite aussi la récolte et le traitement des informations personnelles pour les membres des sociétés FISM. Elle développe également le sentiment d'appartenance à une communauté. Les avantages et services offerts par cette carte augmenteront progressivement. La carte est valable pour la période triennale d'appartenance à la FISM.

Il est désormais possible de choisir soit la vraie carte en plastique, soit la carte virtuelle qui est envoyée en format PDF. Les deux cartes offrent les mêmes avantages.

COTISATION DE MEMBRE FISM

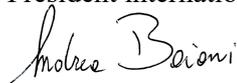
Merci de prendre note qu'il est de la plus haute importance pour votre société d'avoir payé sa cotisation pour la période triennale 2022-2025. N'oubliez pas qu'en réglant votre cotisation de membre, d'une part, vous sponsorisez les concurrents qui se présentent aux Championnats européens de la FISM, ainsi qu'aux Championnats mondiaux, d'autre part, vous êtes autorisé-e à participer aux votations FISM, soit en ligne durant la période d'appartenance à la FISM, soit en personne à l'Assemblée générale des Championnats du monde.

Suite à la décision de l'Assemblée générale de la FISM à Busan en 2018, les associations qui n'auront pas payé leurs cotisations pour 3 périodes triennales consécutives seront exclues de la FISM. Si elles veulent s'y affilier à nouveau, elles devront se conformer aux directives de l'Art. 10 des Statuts de la FISM.

Si vous avez un quelconque doute quant au paiement de la cotisation de membre de votre société, envoyez vos questions à l'adresse membership@fism.org.

Cordialement,

Andrea Baioni
Président international



FISM OFFICIAL SPONSOR

